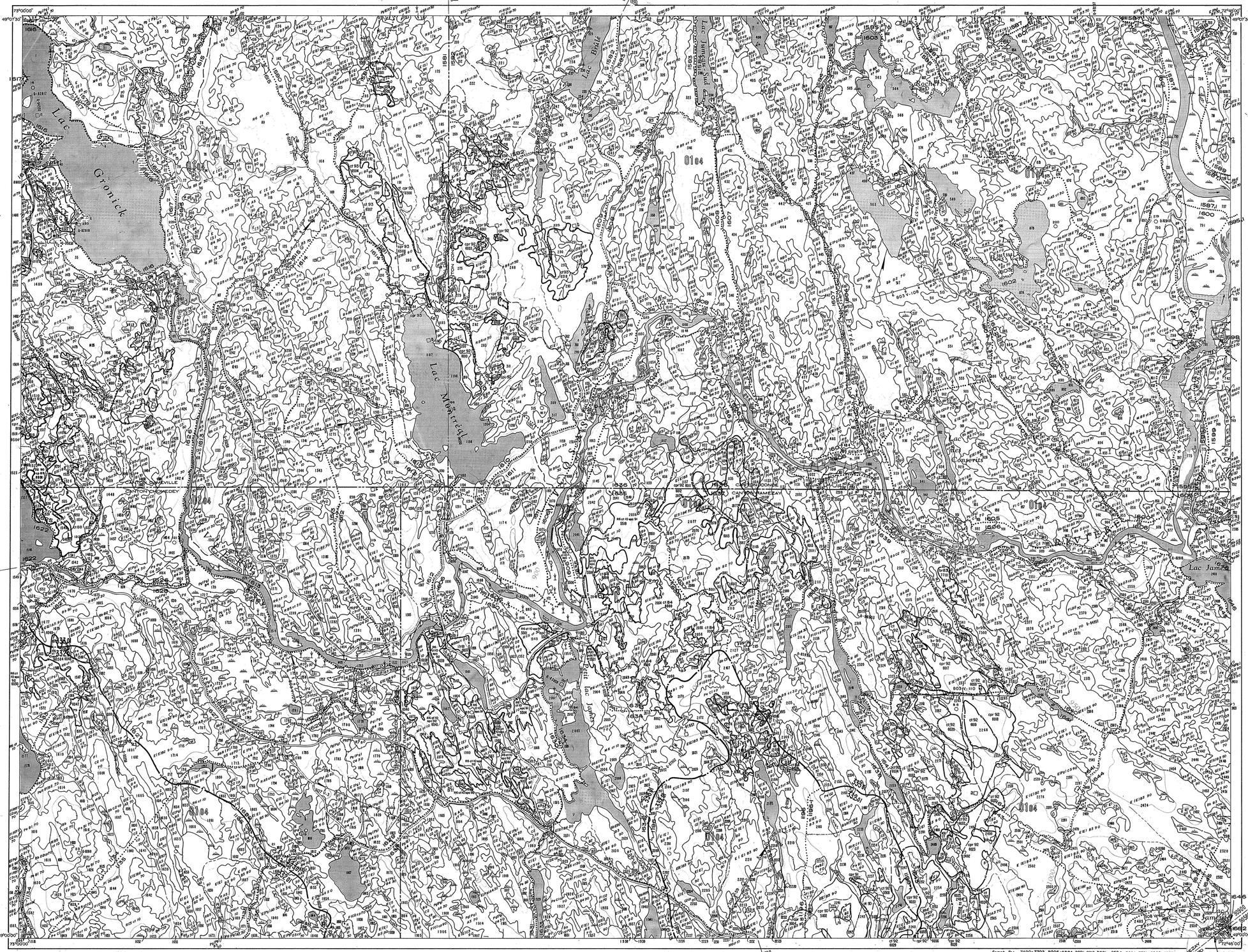

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes avec ensemencement	cbe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cja
Biologie expérimentale (ex à plat)	bxp
Scarifiage mécanique	scm
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	en
Entretien commercial	ec

N.B. Des interventions n'indiquent aucune perturbations et sont les origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Densité
Résineux		R	(R)
— — (aucune essence compagne prédominante)		R	(R)
— — à sapin et/ou épinette blanche		R (E)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge		R (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge		R (P)	
— — à pin rouge		R (PR)	
— — à pin gris		R (PG)	
— — à thuya (cèdre)		R (C)	
— — à pruche		R (PR)	
— — à mélèze		R (L)	
— — à peuplier		R (PE)	
Pessière		E	(E)
— — épinette noire et/ou thuya, sapin occupant plus de 75% de la portion feuillue)		E (E)	
— — (aucune essence compagne prédominante)		E	(R)
— — à thuya (cèdre)		E (C)	
— — à mélèze		E (L)	
— — à pruche		E (PR)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge		E (P)	
— — à pin rouge		E (PR)	
— — à pin gris		E (PG)	
— — (plantation d'épinette		E (P)	
— — (plantation d'épinette blanche)		E (P)	
— — (plantation d'épinette de Norvège)		E (P)	
— — (plantation d'épinette noire)		E (P)	
— — (plantation d'épinette rouge)		E (P)	
Sapinière		S	(S)
— — à sapin et/ou thuya (bouche essence occupant plus de 75% de la portie résineuse)		S	(S)
— — (aucune essence compagne prédominante)		S	(R)
— — à épinette noire		S (E)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge		S (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge		S (P)	
— — à pin rouge		S (PR)	
— — à pin gris		S (PG)	
— — (plantation de sapin baumier)		SaB	p
Pinède à pin blanc		P	(P)
— — à pin rouge		P	(PR)
— — à pin rouge (à pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)		P	(PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)		P	(R)
— — avec thuya (cèdre)		P	(C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge		P	(E)
— — avec mélèze		P	(L)
— — avec pin rouge		P	(PR)
— — avec pin gris		P	(PG)
— — avec pruche		P	(PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche		P	(S)
— — (plantation)		PnB	p
Pinède à pin gris		PG	(PG)
— — (à pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)		PG	(PG)
— — (aucune essence compagne prédominante)		PG	(R)
— — avec thuya (cèdre)		PG	(C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge		PG	(E)
— — avec mélèze		PG	(L)
— — avec pin rouge		PG	(PR)
— — avec pruche		PG	(PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche		PG	(S)
— — (plantation)		PG	p
— — Plantation de pin sylvestre		PS	p
Cédrière		C	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)		C	(C)
— — (aucune essence compagne prédominante)		C	(R)
— — à épinette noire		C	(E)
— — à mélèze		C	(L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge		C	(PR)
— — à pin rouge		C	(PR)
— — à pin gris		C	(PG)
— — à pruche		C	(PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche		C	(S)
— — (plantation de thuyas)		CnB	p
Pruchière		Pr	(Pr)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)		Pr	(Pr)
— — (aucune essence compagne prédominante)		Pr	(R)
— — à épinette noire		Pr	(E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge		Pr	(E)
— — à mélèze		Pr	(L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge		Pr	(PR)
— — à pin rouge		Pr	(PR)
— — à pin gris		Pr	(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche		Pr	(S)
— — (plantation)		PrB	p
Mélèzin		L	(L)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)		L	(L)
— — (aucune essence compagne prédominante)		L	(R)
— — à épinette noire		L	(E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge		L	(E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge		L	(PR)
— — à pin rouge		L	(PR)
— — à pin gris		L	(PG)
— — à épinette noire et/ou épinette blanche		L	(S)
— — (plantation de mélèze européen)		LaU	p
— — (plantation de mélèze japonais)		LjU	p
— — (plantation de mélèze laricin)		LlL	p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Densité
Feuillus d'essences tolérantes avec sapin		F (S)	
— — — — — avec pin blanc		F (PR)	(F (PR))
— — — — — avec pin rouge		F (PR)	(F (PR))
— — — — — avec résineux		F (R)	(F (R))
— — — — — avec feuillus		F (F)	(F (F))
— — — — — avec épinette noire ou rouge		SB (S)	(SB (S))
Bouleau à bouleau blancs avec sapin		SB (S)	(SB (S))
— — — — — avec épinette noire ou rouge		SB (S)	(SB (S))
— — — — — avec pin gris		SB (PG)	(SB (PG))
— — — — — avec pin rouge		SB (PR)	(SB (PR))
— — — — — avec résineux		SB (R)	(SB (R))
Bouleau à bouleau jaune avec sapin		SJ (S)	(SJ (S))
— — — — — avec pin rouge		SJ (PR)	(SJ (PR))
— — — — — avec résineux		SJ (R)	(SJ (R))
Peuplement avec sapin		Pe (S)	(Pe (S))
— — — avec pin gris		Pe (PG)	(Pe (PG))
— — — avec pin blanc		Pe (P)	(Pe (P))
— — — avec pin rouge		Pe (PR)	(Pe (PR))
— — — avec épinette noire ou rouge		Pe (E)	(Pe (E))
— — — avec résineux		Pe (R)	(Pe (R))
Cédrière mixte		CmB	(CmB)
Cédrière résineuse		CrR	(CrR)
— — — à sapin		CrR	(CrR (S))
— — — à pin gris		CrR	(CrR (PG))
Mélangis à feuillus tolérants		M (F)	M (F) (S)
— — — sur station humide		M (F)	M (F) (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— — d'essences intolérantes		Fi
— — d'essences tolérantes		Ft
— — sur station humide		Fh
— — (plantation)		FP
Bouleau à bouleaux blancs		BB
— — à bouleaux jaunes		BJ
Peuplier		Pe
Cédrière rouge		CcR
Érablière		Er
— — à bouleaux blancs		Er (B)
— — à bouleaux jaunes		Er (BJ)
— — à peupliers		Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes		Er (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes		Er (Ft)
Plantation d'érable à sucre		ErP
— — de bouleau jaune		BoJP
— — de peuplier		PeP
— — de peuplier hybride		PeHP

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Pépinière	P
Emplacement érablière, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en donner	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épaisseur légère	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis total	br
Chablis total	chT
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DBH	CLASSES	TIGES DBH
20 (ans)	0-20 cms		70-30 (ans) 30-70 (ans)
30	21-30 cms	30	30-50
40	31-40 cms	40	50-30
50	41-50 cms	50	50-50
60	51-60 cms	60	50-70
70	61-80 cms	70	70-20
80	81-100 cms	80	70-50
120	101 et plus	120	70-120

FORÊT INÉGULIÈRE

Jeune indiqueraient Prend d'abord la dominance de fruit, ensuite, prend le diagramme de Cart 90 cms.
Vieux indiqueraient Prend d'abord la dominance de fruit, ensuite, prend le diagramme de Cart 90 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	simon
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 75 %	++
Sévère	76 % et plus	+++

Superficie estourbie de pente > 75 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs politiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B C3 c2 D2 D1 — défoliation; classe de pente; classe d'âge; perturbation; classe de hauteur; classe de densité; sous groupe d'essences; groupement d'essences

P C3 d B2 D1 — classe de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE : Simon Couillard

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1982 / Année de publication : 1983 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

2 25-1

Région administrative	2
Unité de gestion	25
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	2
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	01
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	3330*
Bassin primaire	3
Bassin secondaire	3
Unité de gestion privée	211
Municipalité	90900*
Division de recensement	9
Municipalité	0
Cadastre	1
Parcelle	1644*
Région écologique	12b*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les ajouter.

Divisions territoriales en date du : 1/10/82, 15/3/83
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-6 S.E.	32-H-7 S.O. S.E.	32-H-8 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-H-3 S.E.	32-H-2 S.O. S.E.	32-H-1 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-A-14	32-A-15	32-A-16

32 H/2 S.O.

Compt. for. 7400-7702-8006-8304-8601-8910-9201-9504-5004-5521-6068-6528
7501
À jour : avril 1996

2